Séance du mardi 5 décembre 2017 à 20h30 Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL

Présidence :

Mme Fabienne

PITTELOUD

Présents:

M. Michel

BASSE

Mme Carol

BORLOZ-NEUFFER

Mme CristinaM. ChristopheM. Bastien

DELLAMULA FAVRE GUEX GUINAND

Mme Karen M. Olivier Mme Marie-France

JOSS MUTILLOD RYCHNER

M. GeorgesM. Noun JacquesM. Joël

SANOU SCHMULOWITZ

Mme Elisabeth
Mme Julie

STALDER UDRY

Mme Aleksandra

VEGEZZI-BOSKOV

Mme Christine

VIZCAINO

Assistent:

М. М. Wolfgang Andreas HONEGGER BAUMGARTNER Maire

M. Michel

STALDER

Adjoint Adjoint

Excusée:

Mme Lorella

GLAUS-LEMBO

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2017
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal
- 3. Communications de la Mairie
- 4. Rapports des commissions
- 5. Approbation du bouclement des crédits d'investissement 2017 (délibération)
- 6. Propositions de la Mairie
- 7. Propositions individuelles et questions
- 8. Divers
- 9. Huis clos (naturalisations)

++4

Mme PITTELOUD, Présidente, ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

1. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2017

Aucune demande de modification n'étant demandée, la Présidente soumet le procès-verbal du 7 novembre 2017 au vote du Conseil municipal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, par 15 voix pour.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

La Présidente fait part des informations suivantes :

Décisions de l'Association des communes genevoises (ACG)

L'ACG informe que la majorité des communes se sont opposées à l'octroi d'une subvention d'investissement de CHF 330'000.- aux communes de Vernier et d'Onex pour une passerelle dédiée à la mobilité douce.

L'ACG informe que les travaux d'aménagement et de rénovation du Bibliobus ont été acceptés à hauteur de CHF 60'000.-.

De plus, l'ACG a accepté la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la Police et des APM à hauteur de CHF 880'000.-.

Les documents ad hoc peuvent être consultés par les Conseillers municipaux qui ont un droit d'opposition.

Courriers reçus de communiers

Le Bureau a reçu un courrier de Mme Liliane INNOCENZI qui fait part de sa contrariété au sujet du manque d'information concernant le changement des horaires d'ouverture de la déchetterie et de la reprise du réseau câblé « UPC Cablecom » qui modifie le montant de son abonnement.

Pétition « Les médecins genevois en faveur de la pratique quotidienne du vélo »

Le Bureau a reçu une pétition initiée par 429 médecins genevois en faveur de la mobilité douce et adressée à toutes les autorités publiques cantonales et municipales.

La Présidente donne lecture du texte de la pétition :

Considérant que :

- Se déplacer quotidiennement à vélo diminue la mortalité de 40% sur quinze ans (Anderson et al. Arch Int Med 2000; 160:1621-1628).
- Cet avantage persiste également malgré l'exposition des cyclistes à la pollution et aux dangers de la circulation en ville (Mueller et al. Preventive Medicine 2015 ; 76 :103-114).
- La sédentarisation augmente et le surpoids concerne 41% de la population genevoise (Enquête suisse sur la santé 2012 Office fédéral de la statistique 15.12.2016).
- La pratique du vélo augmente avec les infrastructures urbaines la favorisant (Sadik-Kahan et al. JAMA int med 2017; 177: 613-614).

Vu l'impact sur la santé publique de la pratique du vélo, nous soussignés médecins à Genève demandons à nos autorités exécutives et législatives, cantonales et communales, d'inscrire en priorité dans leur agenda le développement d'aménagements cyclables sécurisés en accord avec le résultat de la votation sur l'initiative 144 (« pour une mobilité douce (initiative des villes » du 15 mai 2011.

Jetons de présence

Comme à l'accoutumée, la Présidente propose de reverser les jetons de présence des Conseillers municipaux à la Fondation Barry, qui propose un grand nombre d'activités destinées aux résidents de home de personnes âgées ou handicapées, à aider les jeunes qui ont des troubles comportementaux ou des difficultés d'apprentissage, à des thérapies assistées en centre pour paraplégiques, pour n'en citer que quelques-unes. La Présidente remercie les Conseillers municipaux intéressés de bien vouloir s'annoncer à la Mairie.

3. Communications de la Mairie

M. HONEGGER

Décision de l'Assemblée générale de l'ACG

Décision de l'Assemblée générale de l'ACG du 20 septembre 2017 approuvant la participation du Fonds intercommunal, par l'octroi d'une subvention d'investissement de CHF 330'000.- aux communes de Vernier et d'Onex au financement de la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône.

Comme vous pourrez le constater, la décision prise par l'Assemblée générale de l'ACG lors de sa séance extraordinaire du 20 septembre 2017, en lien avec l'objet susmentionné, a été invalidée.

Aménagement du chemin de la Petite-Voie

Au dernier Conseil, sous le point 12 : « Propositions individuelles et questions », la question sur la requalification, la sécurisation et l'amélioration du chemin de la Petite-Voie a été posée.

Un cahier des charges a été élaboré en mars 2012.

Le 3 mars 2013, le Conseil municipal a accepté par 12 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, un crédit d'étude de CHF 97'000.- destiné à l'aménagement du chemin de la Petite-Voie.

Le Bureau Gilbert Henchoz a été mandaté et a présenté plusieurs propositions pour l'aménagement du chemin des Troiselles et de la Petite Voie, ceci 8 mois après la délibération de novembre 2013.

Environ CHF 28'000.- ont été payés en honoraires, il reste CHF 69'000.-.

Tous les projets d'aménagement ont été arrêtés, parce qu'il s'est avéré nécessaire de raccorder les eaux claires des routes de Malagny et de la Pralay en trois phases pour les amener en direction du lac, en passant à travers les propriétés de l'Ecole Anglaise, Frank Muller, les chemins des Troiselles et de la Petite-Voie et ceci pour décharger le Nant de Malagny.

La demière tranche des travaux concerne le chemin de la Petite-Voie et le dossier se trouve actuellement dans les mains de la Direction générale des eaux et du Bureau Buffet & Boymond. Le début de ces travaux n'est pas prévu avant l'été de l'année prochaine. Une fois ces travaux terminés, l'aménagement de la Petite-Voie pourra être réalisé. Bien évidement il faut débuter le projet en amont.

• Projet de construction

Comme planifié, la demande de construction de 4 appartements sur le terrain à la route de Malagny 4, acheté récemment par la Commune, a été déposée à l'Office des autorisations de construire fin octobre. La demande a été enregistrée et publiée dans la FAO.

Consultation de la fiche PSIA

Les communes, les associations et la population ont été invitées à prendre connaissance du nouveau plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique PSIA actuellement en consultation.

La population est invitée à se prononcer au plus tard jusqu'au 8 janvier 2018 et l'Exécutif l'invite vivement à le faire. Les communes doivent adresser leur prise de position d'ici au 16 mars 2018 à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

La Commune de Genthod est tout particulièrement intéressée aux conséquences du bruit liées directement au développement de notre aéroport. Il en résulte deux courbes extrêmement importantes pour notre commune.

Les deux courbes représentées dans le projet de fiche PSIA du 15 novembre 2017 sont les courbes de bruit enveloppantes correspondant à la valeur de planification (VP) pour un degré de sensibilité II (DS II). Ces courbes sont déterminantes pour la mise en zone à bâtir uniquement et elles sont bien plus contraignantes que celles actuellement en vigueur. Elles peuvent être consultées à la Mairie.

Ce nouveau plan sectoriel a des conséquences considérables pour notre commune. Il était jusque-là déjà difficile de trouver un terrain constructible à Genthod. Une fois les nouvelles courbes acceptées par le Conseil fédéral, notre commune pourra être considérée comme non constructible pour des logements à 90% environ. Leurs entrées en vigueur sont prévues aux alentours de l'été 2018.

Cette demière information est sans garantie aucune.

• Remise en beauté de la campagne Lullin

Dans le courant du mois de juillet, nous avons constaté que l'allée de buis avait été attaquée par une maladie bien connue - « la pyrale du buis » - qui, en très peu de temps, a détruit ces arbustes.

Sur demande du Canton, il y a une dizaine d'années, la Commune s'est engagée à entretenir la campagne Lullin. Les années ayant passé, il est devenu important de remettre les lieux en état en effectuant des travaux de nettoyage, d'élagage et d'abattage plus conséquents, afin de redonner au site son lustre d'antan.

La Direction générale de l'agriculture et de la nature, sous la direction de M. Michel JAGGY, nous avait informés que d'importants travaux dans la partie forêt allaient être entamés dans le courant de l'automne 2017. Nous en avons profité pour faire une étude générale sur la parcelle.

Dès lors, nous avons pris contact avec M. David BIANCHI, technicien des arbres isolés auprès des instances cantonales, pour évoquer plusieurs propositions quant aux éventuelles interventions à effectuer.

Avec beaucoup de respect, les travaux ont commencé mi-novembre et la plus grande partie des travaux d'élagage, d'arrachage et de nettoyage est aujourd'hui achevée.

Afin de reconstituer un verger, un choix de 10 arbres fruitiers - constitué d'essences locales et d'anciennes variétés - a été fait spécialement pour notre commune auprès de la Société Rétropomme à Neuchâtel. Ceux-ci seront plantés dans le courant de l'automne 2018.

Un massif sera planté ces prochains jours à l'entrée du parc ; il sera constitué d'un lilas d'Inde, de pivoines arbustives et de pivoines herbacées, afin de combler l'allée de buis maintenant disparue.

Un caractère plus botanique a été volontairement conçu pour les promeneurs et la mise en valeur de certains arbres, dont le cèdre bicentenaire, ainsi que la plantation d'un liquidambar dans la partie basse du parc vous charmera à chaque passage, sans aucun doute.

Une grande partie des replantations a été prise en charge par l'Etat par le biais d'une mesure paysagère, et le reste par la Commune.

Nous remercions M. BIANCHI, qui nous a fait part de ses précieux conseils pour rendre à ce parc sa beauté originelle.

Nous vous invitons dès à présent à visiter notre campagne Lullin.

Je vous remercie pour votre attention.

> M. STALDER

Patrouilleuse chemin de la Pralay

Suite à la demande de Mme GUINAND concernant la sécurisation du passage pour piétons entre le chemin de la Pralay et la route de Rennex pendant la durée des travaux sur la route de Malagny, je tiens à remercier l'ensemble des patrouilleuses, qui se sont arrangées entre elles pour assurer la sécurisation de ce passage le matin.

Course de l'Escalade

Je vous signale que la Course de l'Escalade 2017 a donné lieu à de très beaux résultats. Je remercie tous ceux qui se sont occupés des enfants de la commune, en particulier l'Association des parents d'élèves, qui a pris en main l'organisation des entraînements pour les enfants.

Fête de l'Escalade

Des personnes sont recherchées pour former le jury pour le concours de déguisements organisé lors de la fête de l'Escalade. Je vous encourage vivement à participer à cet événement. Merci de vous référer au programme officiel.

• Newsletter de la commune

Nous allons procéder cette année encore à la diffusion de la première newsletter de la commune. Un tousménages sera associé à la diffusion de ce nouveau moyen de communication, qui permettra de transmettre de nombreuses et intéressantes informations.

Je signale par ailleurs qu'une réflexion a été entamée dans le cadre de l'ACG sur le concept de « commune numérique ».

M. BAUMGARTNER

Route de Malagny

Je vous informe qu'un revêtement phonoabsorbant a été placé sur la route de Malagny. S'agissant du chemin de la Pralay, un chemisage doit être effectué prochainement. L'entreprise n'ayant pas reçu le matériel nécessaire, les travaux seront effectués entre le 11 et le 12 décembre 2017.

4. Rapports des commissions

La Présidente passe la présidence à la Vice-présidente, Mme BORLOZ-NEUFFER.

Mme PITTELOUD, présidente de la commission Aménagement du Territoire & Mobilité :

Nous avons eu peu de réunions depuis le mois de septembre, mais la commission avance rapidement dans la préparation de la mise à jour du plan directeur communal de l'aménagement du territoire. Plusieurs membres de la commission ont participé à la séance de présentation de la fiche PSIA organisée par l'Aéroport au Terminal 2. Une séance est prévue la semaine prochaine afin de définir le mandat de la commission à ce sujet. La commission attend les intentions de tous les partis à ce sujet, étant donné l'impact du PSIA sur notre commune.

La Vice-présidente, Mme BORLOZ-NEUFFER, repasse la présidence à la Présidente, Mme PITTELOUD.

Mme BORLOZ-NEUFFER, présidente de la commission Affaires Sociales & Naturalisations :

Durant ce 2ème semestre, la commission des Affaires Sociales & Naturalisations se sera réunie 5 fois, 4 fois jusqu'à aujourd'hui et elle aura une dernière séance avant les vacances de Noël, le 11 décembre prochain.

Cette commission a, en général, une séance par mois. En effet, entre le choix des différentes sorties, les comptes rendus des nombreuses études de dossiers d'aide, que ce soit à l'étranger ou en Suisse, ainsi que les rapports qui font suite au grand nombre de visites de naturalisation, le travail ne manque pas.

Aînés

Nous organisons 4 sorties par année pour nos aînés. Nous sommes allés :

- Au Cirque Knie le 31 août demier et il y a eu 89 participants. Nous avons, malgré le fait qu'il n'y ait plus de représentations avec des éléphants, assisté à un spectacle fantastique.
- Aux Automnales le 16 novembre 2017, nous avons accompagné 56 participants. Nous nous sommes rendus à Palexpo, où nos aînés ont pu suivre par petits groupes une visite guidée du stand du CERN, hôte d'honneur cette année.
- Un spectacle qui a généralement lieu en mars-avril.
- Une sortie d'un jour qui se déroule normalement en mai-juin.

Pour ces 2 derniers évènements, nous n'avons pas encore discuté de nos choix potentiels, mais cela devrait se faire prochainement.

Aide humanitaire à l'étranger

Bien que l'étude de chaque dossier prenne du temps, grâce à la « formule de demande d'aide à l'étranger », mise en place depuis un peu plus d'un an et dont je vous ai déjà parlé, nous constatons, au-delà du fait que nous avons gagné dans la systématique et l'égalité de traitement, qu'elle nous aide aussi à être plus efficaces, afin de répondre plus rapidement à la demande croissante des aides.

Cela fait quelques années que la commission privilégie les petits projets comme la construction ou le fonctionnement d'écoles, d'orphelinats, de centres de santé ou d'accès à l'eau potable. Cette année, la commission a aussi soutenu des projets, tels que :

- la construction de fours, permettant de cuisiner et de chauffer les maisons, au Népal;
- la lutte contre la malnutrition grâce à la spiruline, à Madagascar;
- la promotion des droits des femmes, en Afghanistan.

Depuis le début de l'année, les membres de la commission ont étudié 52 dossiers et décidé d'octroyer un don à 20 dossiers pour une somme globale de CHF 64'710.-.

Aide humanitaire en Suisse

En règle générale, nous recevons moins de demandes d'aide en Suisse. Pourtant, en 2017, nous avons reçu plus de dossiers que les autres années et cela, une fois n'est pas coutume, déjà en début d'année.

Nous avons fait des dons à des associations :

- qui soutiennent les personnes ayant des problèmes d'addiction ;
- qui étudient le dosage optimal de chimiothérapie chez les enfants atteints de cancer;
- qui apportent des soins psychothérapeutiques, lors de violences.

Naturalisations

Depuis septembre, la commission a traité 13 demandes de naturalisation, auxquelles elle a donné 12 préavis favorables. Quant à la demière demande, elle sera traitée en décembre.

Au total depuis le début de l'année, la commission a reçu 23 demandes de naturalisation.

Jeunes

Cette année, il y a eu une nouveauté! En effet, la commission a obtenu un budget afin de pouvoir organiser des sorties pour les jeunes de la commune. Elle a organisé 2 sorties :

 Sortie Karting: le 16 septembre 2017, nous avons accompagné 25 participants, âgés de 15 à 17 ans, au Karting de Payerne. Sur place, nous avons d'abord mangé ensemble, puis les jeunes et les membres de la commission ont été répartis en 2 groupes. Chaque groupe a pu accomplir 3 courses chacun. Au terme de cette course, les 3 premiers de chacun des groupes ont reçu une coupe, ainsi qu'il y a eu un prix pour les 3 meilleurs temps des 2 groupes confondus.

Supercross: 31 jeunes de 19 à 22 ans ont participé à cette sortie qui a eu lieu le 1^{er} décembre dernier.
 Nous avons emmené ces jeunes adultes pour cette soirée de Supercross à Palexpo, où nous avons pu assister à un magnifique show avec des participants de renommée mondiale. Ils se sont bien amusés et ont été unanimement ravis de cette soirée.

J'aimerais remercier les commissaires qui s'investissent beaucoup dans cette commission et permettent à celle-ci de bien fonctionner, en bonne intelligence. Un grand merci aussi à celles qui ont pris le PV, tout au long de l'année, lors de nos séances de commission. Elles se reconnaîtront.

Je tiens aussi à remercier les collaborateurs de la mairie pour leur soutien administratif et qui font en sorte que nos séances se déroulent sans accrocs.

Enfin, je remercie M. Michel STALDER, adjoint au maire, pour son aide, son soutien et sa patience. Seul homme parmi 7 femmes, cela ne doit pas toujours être facile. A moins que ce ne soit le contraire!

M. SANOU, président de la commission des Bâtiments :

Durant le 2ème semestre 2017, la commission des Bâtiments s'est réunie 4 fois. Comme indiqué dans le rapport du 1er semestre, la commission a présenté un dossier brûlant sur la table : le problème de droit de superficie au Creux-de-Genthod. La commission va le traiter avec objectivité et sérénité. Vous savez que le Conseil municipal a refusé de charger le Maire de constituer de nouveaux droits de superficie et une commission adhoc a été créée afin de réfléchir sans passion et remettre ses conclusions au Conseil municipal avant fin mars 2018.

En ce qui concerne la villa Magnin, la demande d'autorisation a été déposée et nous attendons la réponse.

Pour ce qui est du projet Voirie, nous sommes dans la phase de finalisation avant dépôt de la demande d'autorisation de construire. Nous avons notre demière séance de l'année le 18 décembre avec l'ingénieur de Weinmann Energie afin de discuter du système de chauffage.

Mesdames et Messieurs les commissaires, je vous remercie pour votre esprit d'équipe et de l'intérêt que vous portez à la commission.

Je remercie M. le Maire pour sa constante disponibilité.

Je vous remercie de votre attention.

Mme VEGEZZI, présidente de la commission Culture, Sports & Loisirs

Dès le mois de septembre 2017, la commission Culture, Sports & Loisirs s'est penchée sur :

- <u>La subvention des jeunes sportifs d'élite de notre commune</u>. Bien que la date limite de la soumission de dossier de demande de subvention indique fin août, nous avons repoussé cette date jusqu'à novembre.
- <u>Le dernier examen et la mise au point de la programmation pour les spectacles en 2018.</u> La programmation s'est achevée en octobre, la première épreuve du programme nous a été montrée en Conseil municipal du mois de novembre par M. Michel STALDER. Le programme sera à la disposition des Gentousiens avant la fin décembre.
- <u>Le choix du dessin des élèves de l'école de Genthod pour la course de l'Escalade.</u> A eu lieu lors de la réunion de novembre.

M. GUEX, président de la commission Environnement

C'est un rapport différent par rapport à d'habitude. En effet, la raison en est que la commission s'est réunie à une seule reprise depuis le mois de septembre pour l'élaboration du budget. En plus de l'élaboration du budget, cette commission a permis de rappeler un certain nombre de demandes formulées en début d'année 2017 et déjà précisées au mois de mai. Je cite notamment un plan de la localisation des containers privés, le plan de la localisation des éco-points de la Commune de Bellevue, ou encore l'organisation d'une séance participative avec la population au sujet de la gestion des déchets, initialement imaginée pour l'automne 2017.

Jusqu'à aujourd'hui, je craignais de ne pouvoir vous apporter d'éléments positifs ce soir. Heureusement, en plus du plan de Bellevue que j'ai obtenu grâce à la disponibilité et à l'intelligence de M. Aurélien MATTI, j'ai obtenu cet après-midi, sinon un plan, une liste de containers et un dossier photographique des containers privés de la Commune de Bellevue. J'espère que nous recevrons toutes les informations demandées d'ici la fin de l'année, comme cela avait été exprimé par la commission de l'Environnement afin que nous puissions reprendre une réflexion début 2018, une année après la présentation de l'étude du Bureau Ecoservices relatives à la gestion des déchets urbains. La gestion des déchets intéresse grandement la commission et il nous tarde de voir le dossier avancer.

Je vous remercie pour votre attention.

M. RYCHNER, président de la commission de la Sécurité Publique

2 commissions ont été planifiées ce 2ème semestre 2017.

La première, en date du 27 juin, a traité de la sécurité du chemin de Mont-Rose, du « concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours genevois », de l'avenir des grills des Bains du Saugy et d'une demande de particuliers afin d'obtenir un miroir de circulation le long du chemin de la Petite-Voie.

La deuxième, en date du 26 septembre, est revenue sur le sujet des grills des Bains du Saugy, sujet qui sera encore repris lors de la prochaine commission. L'adaptation dès 2018 des subventions du Sauvetage de Bellevue-Genthod a été préavisée favorablement sous condition d'être coordonnée avec Bellevue. Le budget 2018 était aussi à l'ordre du jour.

Sur ce demier point, et suite à l'intervention de Mme UDRY au nom du PDC lors du vote du Budget 2018 au Conseil municipal du 7 novembre dernier, permettez-moi ces quelques informations. Une demande de réduction des prestations des Agents de Police Municipale du Grand-Saconnex, actifs sur notre commune, a été préavisée favorablement par la commission de Sécurité. Cette adaptation, très compliquée à cause d'une convention intercommunale de 4 communes, n'a pas été appliquée, et le sujet sera repris lors de la prochaine commission. Je rappelle toutefois que les commissions n'expriment que des préavis et non des décisions, en particulier dans tel cas.

Il faut signaler le tout ménage de « Prévention cambriolage » distribué avant les grandes vacances ainsi que la soirée d'information à la population du jeudi 23 novembre dernier en présence de la Police et de la société Python qui surveille notre commune. Cette soirée a été organisée par notre adjoint au maire, M. Andréas BAUMGARTNER, et la population de Bellevue y était invitée. Merci à tous les acteurs de cette manifestation.

A noter encore que les caméras vidéo ont été installées au parking qui jouxte la déchetterie des Chânats à Bellevue afin de sécuriser les véhicules des locataires de Genthod et Bellevue.

Notre commission bénéficie régulièrement d'invitations par le Commandant Stéphane NICOLLIN de la Compagnie des Pompiers de Genthod afin que les membres de la commission puissent assister à leurs inspections et exercices. Merci à lui.

Et, finalement, le « Groupement des Communes de la Rive Droite du Lac » a reçu les 2 véhicules de pompiers intercommunaux qui seront inaugurés la semaine prochaine, dont 1 pour les 3 communes de Genthod, Collex-Bossy et Versoix.

J'adresse un vif remerciement aux commissaires et à l'Exécutif pour leur agréable et constructive collaboration.

M. SCHMULOWITZ, président de la commission du Génie Civil

Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints, chers collègues,

Depuis la rentrée, la commission du Génie Civil s'est réunie à deux reprises, lors de sa première séance le 2 octobre la commission a accepté un crédit d'étude de CHF 85'000.- pour la construction d'un bassin de rétention multi-usages au Nant de Crève-cœur, nécessaire à la récupération et à la gestion des eaux claires des quartiers Fauvette et Chena. Ce bassin sera situé dans la partie forestière du chemin de la Fermette. D'autre part, la commission a voté à l'unanimité la pose d'un revêtement phono-absorbant sur le chemin de la Gandole, ouvrant définitivement la voie à ce type de surfaçage dans notre commune.

Lors de la seconde séance, le 21 novembre, nous avons reçu les responsables d'une entreprise spécialisée dans le surfaçage des routes. Ces professionnels nous ont fourni des informations précieuses et précises sur la pose et le choix des enrobés phono-absorbants et nous ont éclairés sur les avantages et les inconvénients de ces nouveaux matériaux dans tous les cadres d'utilisations.

Concernant l'étude du chemin de la Petite-Voie ou plutôt de L'Arlésienne, ce projet sera dorénavant géré par la commission de l'Aménagement. Dans le même secteur, mais dans le cadre final de la phase III des travaux d'assainissements de la commune, la perspective d'une tranchée sur le passage étroit menant à la route du Creux-de-Genthod est inévitable, dès lors il faudra prévoir une passerelle pour accéder aux quais des CFF.

Enfin, je voudrais remercier les collaboratrices et collaborateurs de notre secrétariat pour leur efficacité et leur disponibilité ainsi que notre adjoint en charge du dicastère, M. Andreas BAUMGARTNER, et bien sûr mes collègues de la commission pour leur engagement.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme MUTILLOD, présidente de la commission des Finances :

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

La commission des Finances s'est principalement occupée comme chaque automne de la préparation des budgets de l'année 2018 dont elle a recommandé l'approbation à l'unanimité moins une voix. Ce budget prévoit un résultat positif pour l'année 2018, ce dont la Commune peut se féliciter.

La commission continue de porter son attention sur l'équilibre entre des prestations de qualité pour la population de Genthod et la maîtrise de coûts. Notre commune garde une situation financière saine, ce dont les habitants de Genthod peuvent être satisfaits.

La commission s'est également penchée sur différents projets qui se présentaient au Conseil municipal : un crédit d'étude pour la construction d'un bassin multi-usages du Nant de Crève-Cœur, la réfection des collecteurs de la route de Malagny et du chemin de la Pralay ainsi que la réfection de la chaussée.

La commission continue à œuvrer pour une gestion saine des finances communales, seul un équilibre financier pérenne contribuera à maintenir les prestations pour les habitants de Genthod ainsi que permettre des investissements nécessaires au bon développement de notre commune.

Merci de votre attention.

5. Approbation du bouclement des crédits d'investissement 2017 (délibération)

M. HONEGGER commente le tableau des bouclements de crédits d'investissements et les différentes économies ou dépassements constatés.

S'agissant du bouclement concernant le local du Sauvetage, il tient à préciser que le dépassement de CHF 5'469.38 constaté est inhérent à une facture pour gestion de projet adressée à la Commune de Genthod par la Commune de Bellevue.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente donne lecture du projet de délibération.

Proposition du Maire relative à l'approbation du bouclement des crédits d'investissements 2017 et aux moyens de les couvrir

Vu les délibérations du 18 septembre 2012 et du 7 mai 2013 ouvrant un crédit total de CHF 950'000.- pour l'étude et la rénovation des locaux de la section Bellevue-Genthod de la Société internationale de sauvetage du lac (sisl) et vu la dépense de CHF 955'469.38 laissant apparaître un dépassement de CHF 5'469.38 :

vu la délibération du 10 mars 2015 ouvrant un crédit de CHF 155'000.- pour l'installation d'un écopoint au chemin de Pralay et la dépense de CHF 153'047.38 laissant apparaître une économie de CHF 1'952.62 ;

Vu les délibérations du 7 février 2012 et du 14 avril 2015 ouvrant un crédit total de CHF 1'800'000.- pour l'étude et la réalisation de la phase I d'un collecteur au chemin des Troiselles et la dépense brute de CHF 1'442'215.50 laissant apparaître une économie de CHF 357'784.50 ;

vu la délibération du 8 novembre 2016 ouvrant un crédit de CHF 200'000.- pour une subvention en faveur du Temple et la dépense de CHF 200'000.- ;

vu les délibérations du 8 novembre 2016 et du 14 mars 2017 ouvrant un crédit total de CHF 450'000.- pour l'installation de jeux au Mail Lullin et la dépense de CHF 447'833.45 laissant apparaître une économie de CHF 2'166.55 ;

vu la délibération du 8 novembre 2016 ouvrant un crédit de CHF 341'700.- pour la participation au FIDU et le versement de cette participation pour le même montant ;

Vu la délibération du 11 avril 2017 pour la rénovation de la salle de gymnastique ouvrant un crédit de CHF 220'000.- et vu la dépense de CHF 220'122.20 laissant apparaître un dépassement de CHF 122.20;

vu l'excédent du dépassement s'élevant à CHF 5'591.58 et le total des économies réalisées à CHF 361'903.67;

conformément aux articles 30, alinéa 1 lettres e, k, et m, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

conformément aux articles 33 et 35 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984 :

et sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ACCEPTER

par 14 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention

- 1. D'accepter le bouclement de crédits d'investissements comprenant un dépassement de CHF 5'469.38 pour la rénovation du Sauvetage et un dépassement de CHF 122.20 pour la rénovation de la salle de gymnastique, soit un montant total de CHF 5'591.58.
- D'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de CHF 5'591.58.
- 3. D'amortir le crédit complémentaire selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

6. Propositions de la Mairie

Néant.

7. Propositions individuelles et questions

Récolte des déchets de cuisine

Mme VIZCAINO prend la parole :

Messieurs les membres de l'Exécutif,

Au nom du GIG et en tant que membre de la commission de l'Environnement, commission dans laquelle se discute la gestion des déchets de la commune et s'étudie l'emplacement approprié de nouveaux écopoints, je souhaiterais savoir pourquoi la récolte des déchets de cuisine n'est pas envisagée à Genthod.

En effet, le recyclage de ce type de déchets n'est pas organisé dans notre commune et la distribution d'une poubelle verte à l'ensemble des familles gentousiennes (comme cela s'est fait dans d'autres communes genevoises) n'est pas à l'ordre du jour.

Pourtant, la plaquette émise par les communes et l'Etat de Genève à propos de « la p'tite poubelle verte » nous apprend :

- que les déchets de cuisine constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles,
- qu'ils contiennent plus de 90% d'eau et qu'ils n'ont rien à faire dans une usine d'incinération,
- que leur traitement coûte moins cher que l'incinération,
- et enfin que leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.

Donc, convaincue de la nécessité de recycler ce type de déchets, je les collecte et les dépose dans un point de collecte de Bellevue, vers l'Espace Santé plus précisément. Je sais que je ne suis pas la seule habitante de Genthod à le faire.

Je repose donc ma question : pourquoi la Commune de Genthod n'offre-t-elle pas actuellement la possibilité à ses habitants de recycler les déchets de cuisine comme cela se fait à Bellevue ?

Pour conclure, le GiG demande à ce que la récolte des déchets de cuisine soit envisagée au plus vite et devienne possible à Genthod, dans un avenir proche.

Je vous remercie de votre attention.

Travaux d'entretien à la campagne Lullin

Mme STALDER prend la parole :

Je voudrais remercier M. le Maire pour les explications qu'il nous a fournies concernant les travaux d'entretien et d'élagage effectués à la campagne Lullin. Je pense qu'il s'agit là d'une excellente initiative pour rétablir la beauté des lieux.

Toutefois, je souhaiterais recevoir confirmation de la Mairie que la haie longeant la route du Saugy qui a été arrachée va être remplacée, sachant que les haies contribuent grandement à la biodiversité de la nature.

M. HONEGGER indique que la haie est beaucoup trop dense et ne contribue pas, selon les dires de M. BIANCHI, à la biodiversité. En effet, les oiseaux ne peuvent pas nicher dans les haies aussi denses.

Mme STALDER demande s'il ne serait pas possible de planter une haie de charmilles ou une haie vive comme c'est le cas le long du cheminement du chemin des Chênes.

M. HONEGGER rappelle que le terrain est propriété du Canton qui coordonne les travaux. Il invite chacune et chacun à aller se promener dans la campagne Lullin afin de profiter de la magnifique vue offerte sur le lac. L'opinion de Mme STALDER concernant la haie pourrait peut-être changer.

8. Divers

Ecopoints:

M. RYCHNER prend la parole.

L'Exécutif, en particulier le responsable des écopoints et de l'environnement, peut-il m'informer si les vices de fonctionnement de l'écopoint du chemin de la Pralay ont été supprimés ? Il s'agit entre autres de :

- Levées des bennes à 6 heures du matin. Pour mémoire, ces levées sont interdites avant 7h00!
- Dépôt des déchets hors horaire et hors containers.
- Vidange d'huile dans le caniveau.
- Etc.

Hormis les e-mails que j'ai reçus directement et ceux (destinés à la Mairie) que j'ai reçus en copie, j'ai aussi été abordé par des riverains dont je comprends l'exaspération.

M. BAUMGARTNER prend note de l'intervention de M. RYCHNER.

Horaire de la déchetterie des Chânats :

M. RYCHNER prend la parole.

Je regrette fortement que le nouvel horaire d'ouverture de la déchetterie des Chânats comporte le dimanche.

En effet, ce sont nos us et coutumes ainsi que notre tradition du dimanche chrétien qui disparaissent. L'étymologie du mot « dimanche » mentionne soit « Dies Magnus » (grand jour), soit encore « Dies Dominicus » qui signifie le jour du Seigneur.

Je souhaite donc que l'Exécutif fasse savoir au Département que cette décision ne fait pas l'unanimité et choque même certains habitants.

Je vous remercie pour votre attention.

M. STALDER apprécie pour sa part de se rendre à la déchetterie le dimanche matin en allant à la messe.

Mme BORLOZ souhaite rappeler que le dimanche n'est fait que pour penser à Dieu et à rien d'autre.

La Présidente demande si le Conseil municipal souhaite ouvrir le débat sur cette question.

M. SCHMULOWITZ demande ce qu'il se passe pour les personnes qui vont à la Synagogue le samedi.

M. GUEX apporte sa pierre à l'édifice et précise que la décision du Canton est basée sur un rapport qui montrait que les fréquentations des autres ESREC ouverts le dimanche étaient principalement les samedis et les dimanches. Il constate qu'à l'échelle du Canton il y a beaucoup de mauvais chrétiens qui vont apporter leurs déchets dans les autres ESREC le dimanche.

Concert de gala

Mme STALDER prend la parole.

Le 10 novembre demier, l'Harmonie de Genthod-Bellevue nous a offert un concert de grande qualité sous la baguette de M. le Directeur Denis TOURNEBIZE au Centre communal. Par ailleurs, la Fanfare Gilly-Bursins, dirigée par M. le Directeur Florian SPIRITO, s'était déplacée à Genthod pour nous faire découvrir leur superbe répertoire ainsi que leurs nombreux talents.

Souvent on entend dire : il ne se passe jamais rien à Genthod. Or, lorsqu'il se passe quelque chose, le public et même les élus ne sont pas toujours au rendez-vous, ce qui est bien dommage.

En fait, je souhaite soulever deux questions à ce propos :

- 1. Pourquoi n'y avait-il pas de pompiers de piquet lors de cette manifestation?
- 2. Pourquoi la porte d'accès à la salle communale, côté Genève, demeure-t-elle fermée à clé pendant le concert, mettant ainsi à mal l'aspect sécuritaire de l'événement ?

Je souhaiterais recevoir une réponse claire et précise de la part de la Mairie.

Pour terminer, je voudrais me faire l'interprète de ces deux formations et transmettre aux Autorités communales leurs remerciements pour la mise à disposition des locaux ainsi que le précieux soutien accordé dans le cadre de leurs activités.

M. HONEGGER précise que la porte mentionnée par Mme STALDER n'est pas une porte de secours. Les sorties de secours se situent côté jardin.

M. STALDER ajoute que la présence des pompiers n'est pas nécessaire pour ce genre d'événement.

Pétition « Les médecins genevois en faveur de la pratique quotidienne du vélo »

La Présidente revient sur la pétition mentionnée en début de séance et propose son renvoi en commission de l'Aménagement du Territoire & Mobilité.

La Présidente soumet cette proposition au vote du Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ACCEPTER

par 15 voix pour, soit à l'unanimité

le renvoi de la pétition « Les médecins genevois en faveur de la pratique quotidienne du vélo » en commission Aménagement du Territoire & Mobilité.

Mérite de la Commune de Genthod

La Présidente rappelle que le délai d'annonce est fixé au 22 décembre 2017.

SÉANCE LEVÉE À 21H30.

La Secrétaire du Bureau Elisabeth STALDER

La Présidente Fabienne PITTELOUD

La Secrétaire
Claire-Anne MAREEMOOTOO